

Quand les femmes bâloises se rebellent

HISTOIRE En février 1959, cinquante enseignantes de la cité rhénane se mettent en grève pour revendiquer le droit de vote pour les femmes. Sept ans plus tard, Bâle sera le premier canton alémanique à accorder ce droit populaire à ses citoyennes. Récit

CÉLINE ZÜND, BÂLE

Luciana Thordai-Schweizer sourit en pensant à ce matin de 1959: «En arrivant au travail, j'ai tout de suite senti qu'il se passait quelque chose.» Ce lundi 2 février, la salle réservée aux femmes enseignantes du gymnase pour filles de Bâle – dont elle faisait partie – est plongée dans une effervescence inhabituelle. La veille, les hommes ont refusé à 67% d'accorder le droit de vote aux femmes lors d'un scrutin populaire fédéral.

Une gifle pour les enseignantes bâloises. La plupart possédaient des titres de docteur et avaient renoncé à leur vie familiale pour leur métier – elles étaient forcées de démissionner si elles se mariaient. Elles décident de se mettre en grève le 3 février. L'action paraît sage lorsqu'on songe aux bombes des suffragettes britanniques au début du XXe siècle. Pourtant, ces 24 heures déclencheront un séisme politique dans la tranquille ville rhénane, peu coutumière d'un tel affront au travail – la grève était strictement interdite –, surtout de la part d'employées de l'Etat.

L'action des enseignantes contribuera à paver la voie à l'octroi du

droit de vote des femmes, sept ans plus tard, en 1966. Bâle-Ville devenait le premier canton alémanique à ouvrir la brèche. La cité rhénane commémore jusqu'en juin le cinquantième de cet événement au travers d'expositions, de conférences, de films et de discussions.

Faire passer le message

Luciana Schweizer, coquette grand-maman de trois petits-enfants, était alors l'une des plus jeunes enseignantes du gymnase pour filles de Bâle. «Heureusement, il y avait des salles séparées pour les professeurs, une pour les femmes et une pour les hommes, se souvient-elle. Nous avons fait circuler en cachette une feuille sur laquelle les volontaires pour la grève inscrivait leur nom. Pour moi, c'était clair que je devais le faire. Je savais que pour mes collègues plus âgées, c'était très important.» Sur les 50 enseignantes, seules quatre refusent de participer au mouvement.

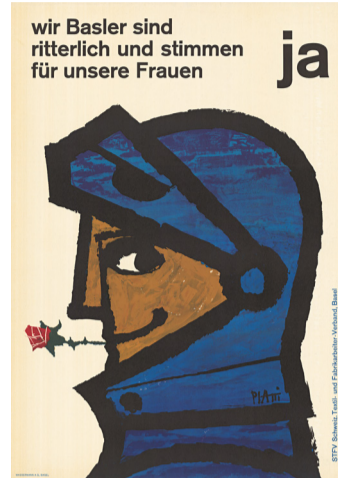
Le lendemain, les élèves de Luciana Schweizer sonnent à sa porte: «Que se passe-t-il?» demandent-elles. L'enseignante fait entrer les trente adolescentes. «Je leur ai expliqué tout ce que je savais sur le droit de vote des



Affiches de campagne en vue de la votation fédérale sur le suffrage féminin, le 1er février 1959. Le «nein»: auteur inconnu, le «ja»: Celestino Piatti.

femmes. J'étais fière. Je me suis dit: le message sera passé dans au moins trente familles à Bâle.»

Le message passera bien au-delà. La radio évoque la grève à midi, le lendemain les journaux locaux et nationaux embraient et la nouvelle est propagée jusque dans les pages du *New York Times*. Les enseignantes reçoivent des fleurs, un gâteau et 300 lettres. «Il y avait des réactions négatives, bien sûr. Mais la grande majorité étaient posi-



(LA COLLECTION D'AFFICHES DE L'ÉCOLE DE BÂLE)

tives», souligne Luciana Schweizer.

Ursa Krattiger a écrit un livre sur cet épisode de l'histoire qui fait aujourd'hui la fierté de Bâle. En 1959, elle était élève dans ce gymnase. «Quand le directeur est passé dans les classes pour expliquer aux écolières qu'elles devaient rentrer à la maison, il était incroyablement gai. J'ai compris plus tard seulement qu'il était du côté des femmes et qu'il était très fier de cette action.» Malgré ce soutien, les gré-

vistes doivent passer devant un comité d'inspection sur ordre du gouvernement bâlois, qui entend «condamner cet acte insensé de la manière la plus sévère». Luciana Schweizer est l'une des trois femmes déléguées pour représenter les rebelles, le 27 février 1959. «Nous avons senti que les inspecteurs étaient de notre côté. Ils ont écrit dans leur rapport qu'ils devaient nous sanctionner, mais qu'ils comprenaient notre action.» D'autres hommes issus de l'élite libérale bâloise prendront publiquement parti pour les enseignantes. «Il y a eu une vraie prise de conscience», souligne Ursa Krattiger.

Démocratie à la suisse

L'Association bâloise pour le suffrage féminin avait déjà dû avaler quelques couleuvres depuis sa création en 1916. A quatre reprises, le droit de vote des femmes avait échoué dans les urnes: en 1920, 1927 et 1946, lors de votations cantonales; une fois de plus lors du scrutin fédéral de 1959. La place des femmes est à la maison, elles doivent être épargnées par les affaires sales de la politique, disaient les affiches placardées dans les rues, qui font en ce

moment l'objet d'une exposition¹.

Pour l'historien bâlois Georg Kreis, «la majorité des hommes, mais beaucoup de femmes aussi, était opposée au changement par principe, pour conserver un particularisme. Ils refusaient la comparaison avec l'étranger, persistant à dire que la démocratie suisse était meilleure que les autres systèmes et qu'il ne fallait rien changer.» Même lorsque Vaud, Genève et Neuchâtel acceptent, les premiers, le droit de vote des femmes en 1959: «Les opposants bâlois affirmaient que les Romands prenaient la démocratie moins au sérieux que les Alémaniques.»²

Depuis 1966, Luciana Schweizer répond à chaque rendez-vous électoral. «J'ai oublié de voter deux ou trois fois dans ma vie, et à chaque fois, je m'en suis beaucoup voulu», dit-elle. C'était à ses yeux déjà une évidence lorsque, le 7 février 1971, les Suisses décidaient d'accorder le droit de vote aux femmes au niveau fédéral. ■

1. Exposition «Anatomie der Propaganda» jusqu'au 2 avril. Schule für Gestaltung Basel, Vogelsangstrasse 15.
2. Dimanche 13 mars, projection du film «Les Suffragettes», suivie d'une discussion avec l'historien Georg Kreis. Kult.Kino Atelier, 11h-13h.

PUBLICITÉ

S'évader à la dernière minute ?

Marrakech, Florence, Valence dès **CHF 39.-**
chocolat et sourire inclus

Réservez maintenant sur swiss.com/geneve

Prix valable pour un billet aller simple Economy Light, vol direct au départ de Genève, y compris toutes taxes, redevances et frais en cas de réservation sur swiss.com. Supplément éventuel selon le mode de paiement. Le prix comprend un bagage à main (jusqu'à 8 kg/max. 55 x 40 x 23 cm). Aucun bagage en soute autorisé (pas de bagage gratuit). Aucune modification ni annulation. Nombre de places limité. Sous réserve de modifications.